



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU VAR
236, Boulevard du Maréchal Leclerc
CS 90008
83107 – TOULON CEDEX

MISSION DE COMMISSARIAT AUX COMPTES POUR LES EXERCICES 2026 A 2031 POUR LA CCI DU VAR

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché passé en application des articles R2124-1, R.2124-2-1, R.2162-2, R.2162-3, R2162-13 et R2162-14
du code de la commande publique.

N° de marché

				-				-					-		
--	--	--	--	---	--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LE POUVOIR ADJUDICATEUR :
Monsieur le Président de la CCI du VAR

COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :
Monsieur le Trésorier de la CCI du Var

ARTICLE 1 : CONTRACTANT(S)

Candidat individuel :

☐ Je, contractant unique :

M / Mme	
Agissant en qualité de	
Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

- Après avoir accepté le Cahier des Clauses Administratives Particulières et les documents qui y sont mentionnés.
- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles R.2143-7 à R.2143-8 du code de la commande publique.
☐ Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter le marché dans les conditions ci-après définies.
L'offre ainsi présentée ne reste valable que si son attribution intervient dans le délai de validité des offres de 5 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Groupement :

☐ Nous, co-traitants soussignés, engageant les personnes physiques ou morales ci-après,

Et étant, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représenté(es) par :

M / Mme	
Agissant en qualité de	
Nom commercial et dénomination sociale	

dûment mandaté à cet effet.

PREMIER CONTRACTANT :

M / Mme	
Agissant en qualité de	
Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

DEUXIEME CONTRACTANT :

M / Mme	
Agissant en qualité de	
Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

TROISIEME CONTRACTANT :

M / Mme	
---------	--

Agissant en qualité de	
Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire	
- Après avoir accepté le Cahier des Clauses Administratives Particulières et les documents qui y sont mentionnés. - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles R.2143-7 à R.2143-8 du code de la commande publique. ☐ Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'opérateurs économiques groupés solidaires, à exécuter le marché dans les conditions ci-après définies.	
L'opérateur économique	
est le mandataire des opérateurs économiques groupés solidaires.	
L'offre ainsi présentée ne reste valable que si son attribution intervient dans le délai de validité des offres de 5 mois à compter de la date limite de remise des offres.	

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint avec mandataire solidaire	
- Après avoir accepté le Cahier des Clauses Administratives Particulières et les documents qui y sont mentionnés. - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles R.2143-7 à R.2143-8 du code de la commande publique. ☐ Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'opérateurs économiques groupés conjoints, à exécuter le marché dans les conditions ci-après définies.	
L'opérateur économique	
est le mandataire solidaire des opérateurs économiques groupés conjoints.	
L'offre ainsi présentée ne reste valable que si son attribution intervient dans le délai de validité des offres de 5 mois à compter de la date limite de remise des offres.	

ARTICLE 2 : DUREE DU MARCHE

Le marché est conclu à compter de la notification du marché pour la durée légale du mandat de commissaire aux comptes correspondant à la certification des comptes des 6 exercices comptables de 2026 à 2031.

Le marché prendra fin après l'approbation des comptes de l'exercice comptable 2031 par l'autorité de Tutelle.

Le marché pourra également être résilié par l'une des parties dans les conditions fixées au CCAP.

Acte d'engagement en date du 24 juillet 2026 – Mission de commissariat aux comptes pour les exercices 2026 à 2031 pour la CCI du Var.

ARTICLE 3 : REFERENT(S) AFFECTE(S) A LA REALISATION DES PRESTATIONS

Est désigné en qualité de commissaire aux comptes responsable de la mission la personne suivante (Nom, prénom, qualité) :

Nom et prénom :

Est désigné, le cas échéant, en qualité de commissaire aux comptes responsable de la mission suppléant la personne suivante (Nom, prénom, qualité) :

Nom et prénom :

Ce dernier s'engage aux mêmes obligations que le commissaire aux comptes responsable de la mission désigné au présent marché et affirme avoir pris connaissance du C.C.T.P. et s'engage à respecter les dispositions du C.C.A.P.

ARTICLE 4 : MONTANT DES SEUILS DU MARCHE

Le présent marché s'exécute pour partie en sus des prestations forfaitaires par l'émission de bons de commande et/ou de marchés subséquents dans la limite des montants suivants sur la durée totale du marché :

-Montant minimum en € HT : sans

-Montant maximum en € HT : 70 000

Les marchés subséquents et les bons de commande sont notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure de la survenance des besoins.

ARTICLE 5 : PRIX

5.1 – Montant forfaitaire du marché

Les prestations forfaitaires annuelles telles que prévues à l'article 4.1.1 du Cahier des Clauses Techniques Particulières seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire **annuel** suivant :

Montant de l'offre			
	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
Mission de commissariat aux comptes pour les exercices 2026 à 2031 pour la CCI du Var			
Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.) :			

L'annexe n°1 du présent acte d'engagement précise la décomposition du prix global et forfaitaire.

L'annexe n°3 du présent acte d'engagement précise la décomposition de la rémunération par co-traitant en cas de co-traitance.

5.2 Bordereau des Prix Unitaires

Les prestations telles que prévues à l'article 4.1.2 du Cahier des Clauses Techniques Particulières seront rémunérées par application des prix unitaires HT mentionnés au **Bordereau des Prix Unitaires** (annexe n°2 au présent acte d'engagement).

Elles s'exécuteront par bon de commande dans la limite des seuils prévus à l'article 4 du présent acte d'engagement.

Acte d'engagement en date du 24 juillet 2026 – Mission de commissariat aux comptes pour les exercices 2026 à 2031 pour la CCI du Var.

L'annexe n°3 du présent acte d'engagement précise la décomposition de la rémunération par co-traitant en cas de co-traitance.

5.3 – Marchés subséquents

Tout besoin non prévu au Bordereau des Prix Unitaires et en lien avec l'objet du marché et ne le modifiant pas substantiellement fera l'objet d'un marché subséquent qui précisera les caractéristiques du besoin attendu et ses modalités d'exécution.

Les marchés subséquents s'exécuteront par bon de commande dans la limite des seuils prévus à l'article 4 du présent acte d'engagement.

Les prix indiqués dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (annexe n°1 au présent acte d'engagement) et dans le Bordereau de Prix Unitaires (annexe n°2 au présent acte d'engagement) forment pour le titulaire le référentiel de prix pour les marchés subséquents passés sur le fondement du présent marché.

5.4 – Créance présentée en nantissement ou cession

O Prestataire unique

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

.....

O Groupement

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

	Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3

ARTICLE 5 : PAIEMENT

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte :Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte :Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte :Clé RIB :
IBAN :
BIC :

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur² :

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

² Cocher la case correspondant à votre situation

☐ un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe n°3 du présent document.

☐ Renonce.

☐ ne renonce pas

☐ Renonçons.

☐ ne renonçons pas

Au bénéfice de l'avance telle que prévue à l'article 7 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.
(Cocher la case correspondante à votre choix).

Fait en un seul original,

À _____, le _____

(Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé » et cachet de l'entreprise)
(Le candidat représentant habilité pour signer le marché)

ARTICLE 6 : PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement

Fait en un seul original,

À Toulon, le _____

Le Président de la CCI du Var

Basil GERTIS

ANNEXE N°3 À L'ACTE D'ENGAGEMENT
DECOMPOSITION DU FORFAIT DE REMUNERATION PAR CO-TRAITANT

			Répartition par co-traitant					
MISSION DE COMMISSARIAT AUX COMPTES POUR LES EXERCICES 2026 A 2031 POUR LA CCI DU VAR	% Total	Total global HT EUROS	part de :		part de :		part de :	
			%	Montant en €	%	Montant en €	%	Montant en €
TOTAL H.T.								